



Vol à l'étalage, quel peine encourue ?

Par **melaniemartin**, le **20/01/2014 à 21:13**

Bonjour, rn hier ma petite sœur a fait un vol à l'étalage[smile33] , elle a voler du maquillage et le magasin a appeler la police elle es aller au commissariat, et mon mon père est venu la chercher, elle c'est pris une très grosse correction , qu'elle n'oubliera jamais[smile7] rn mais mon père n'a pas voulu le dire à ma mère car elle à des soucis de santés et la moindre mauvaise nouvelle pourrai lui être néfaste .. rn Elle a 15 ans, et la question qu'elle se pose, est ce qu'elle recevras une lettre ? car c'est le moyens pour que ma mère ne l'apprennent .. la police lui à dit qu'il n'y aurait pas de poursuite mais le vigile lui avait dit qu'elle devrait rembourser l'article voler, mais multiplier par deux (exemple : vole d'un article à 2euros elle devras le re- payer 4euro)rn rn rn rn Merci pour vos réponse, la situation est très délicate et désespérer